

# Rapport d'Activité

## 2022

C.E.P.I. Centre Educatif Pour l'Insertion



**Service d'aide à l'Autonomie**

**Service d'Accompagnement des  
Mineurs Non Accompagnés**

**Association des Centres Educatifs  
et de Sauvegarde des Mineurs et Jeunes  
Majeurs du Loir et Cher**

Déclarée le 20 avril 1982 N° W 411001941 Préfecture de Blois

Siège Social :  
2 rue Sainte-Anne  
41000 BLOIS  
**02.54.78.00.24**





# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	2
<b>L'ACTIVITE DES SERVICES</b> .....	3
Nombre de journées réalisées.....	3
Prévisionnel et réel.....	3
<b>EVOLUTION DES EFFECTIFS</b> .....	4
<b>UNE PRISE EN CHARGE EDUCATIVE QUI EVOLUE AU FIL DES DEPARTS ET DES ACCUEILS</b> .....	6
<b>MOUVEMENTS DE LIEUX ET DE PERSONNEL EN 2022</b> .....	10
<b>ACCOMPAGNEMENT PAR L'ATELIER SCOLAIRE ET TECHNIQUE</b> .....	14
<b>QUELQUES PARCOURS DE JEUNES</b> .....	24
<b>INSERTION DES JEUNES SUIVIS</b> .....	30
Diplômes obtenus.....	32
Activité des jeunes du S. A. A. ....	34
Activité des jeunes du S. A. M. I. E. ....	35
<b>L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE</b> .....	38
<b>PARTENARIAT ET RESEAU</b> .....	46
<b>PLAN DE L'EVALUATION CONTINUE</b> .....	48
Au S. A. A. ....	49
Au S. A. M. I. E. ....	50
<b>LES FORMATIONS</b> .....	54
<b>CONCLUSION</b> .....	56



# PRÉAMBULE

Au cours de l'année 2022, le Service d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (SAMIE) et le Service de l'Aide à l'Autonomie (SAA) ont accompagné 59 jeunes de 15 ans ½ à 21 ans.

Les 45 jeunes confiés sont hébergés sur différents sites de Blois :

La résidence Saint Louis en chambre individuelle ou studios, le FJT, la résidence les cottages en centre-ville, les appartements extérieurs en contrat locatif à Blois ou dans les départements limitrophes, chambres universitaires et un appartement en colocation en face de la gare.

Hormis les hébergements dans les départements limitrophes (37 et 45), principalement pour les étudiants, les autres sont situés en pleine ville afin de répondre aux besoins des jeunes en matière de proximité avec les lieux de scolarisation et d'apprentissage, mais aussi pour leur permettre un accès facilité aux infrastructures de transport en commun pour les démarches du quotidien.

L'accompagnement de ces jeunes est décliné selon certaines thématiques liées les unes aux autres :

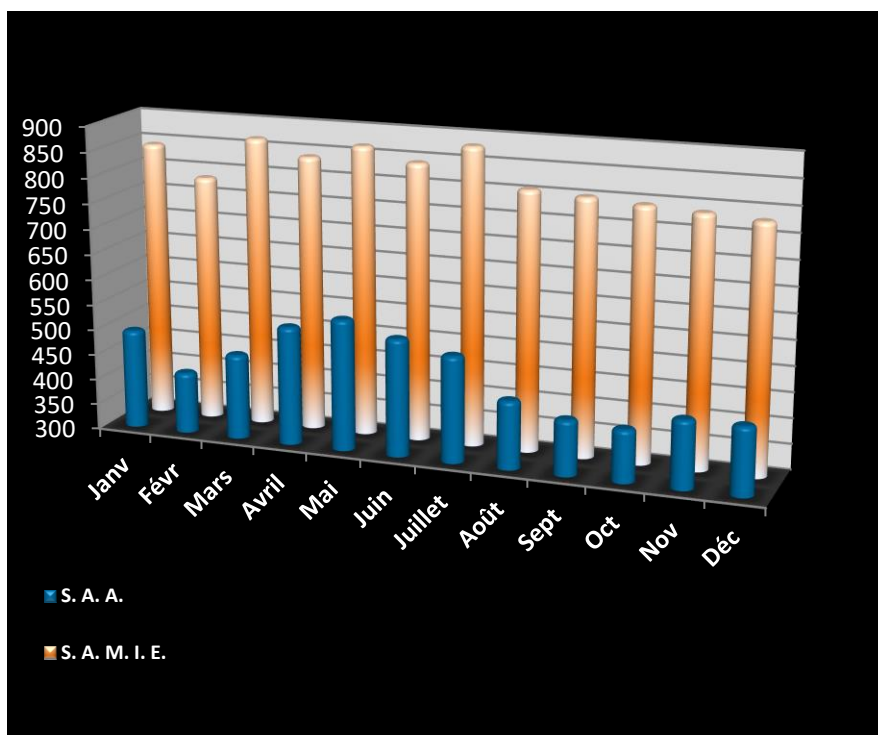
- L'accueil.
- La gestion du quotidien, investissement dans l'hébergement, hygiène, rythme de vie, etc.
- L'accès à la santé physique et mentale.
- Le suivi dans la scolarité et dans la formation, le soutien scolaire.
- L'accès à une insertion professionnelle.
- L'accompagnement dans les démarches administratives.
- L'accès aux loisirs, à des activités sportives, culturelles, ludiques.
- L'accès à la citoyenneté.

L'équipe pluridisciplinaire, en lien avec les référents(es) de l'ASE, a pour mission d'assurer un accompagnement individuel principalement centré sur : l'accès à un logement collectif ou individuel en toute autonomie, la santé, la scolarisation, la formation l'insertion professionnelle, les démarches administratives liées au séjour et à la préparation à la sortie du dispositif avec des repères suffisamment clairs et facilement mobilisables dans la vie de tous les jours.

L'équipe pluridisciplinaire, en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire, a pour mission de soutenir chaque jeune dans sa capacité à trouver des activités qui le ressource et facilitent son intégration sociale et citoyenne (accès au sport, aux loisirs et aux activités culturelles).

# L'activité des services

## Nombre de journées réalisées par mois



	SAMIE	SAA
Janvier	843	495
Février	784	420
Mars	868	467
Avril	840	533
Mai	868	558
Juin	843	531
Juillet	882	509
Août	808	434
Septembre	802	409
Octobre	795	403
Novembre	789	434
Décembre	782	434
<b>TOTAL</b>	<b>9904</b>	<b>5627</b>
A Réaliser	9402	5070
	105,34%	110,99%

## Prévisionnel et réel

	S. A. A.	S. A. M. I. E.
■ Journées à réaliser en 2022	5 070	9 402
■ Journées réalisées	5 627	9 904
■ Solde par rapport à l'activité budgétée en nombre de journées	+ 557	+ 502
■ Ecart en % (Réel / à réaliser)	+ 9.90 %	+ 5.07 %
■ Taux d'occupation	111 %	105 %

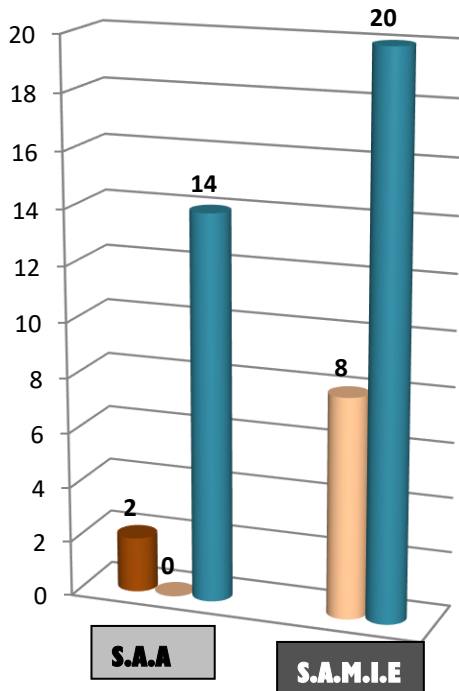
L'exercice 2022 pour les deux services se termine avec un solde excédentaire en nombre de journées à réaliser.

De 557 journées pour le S.A.A. L'activité correspond à la présence continue de 15 jeunes pour un taux d'occupation de 111 %.

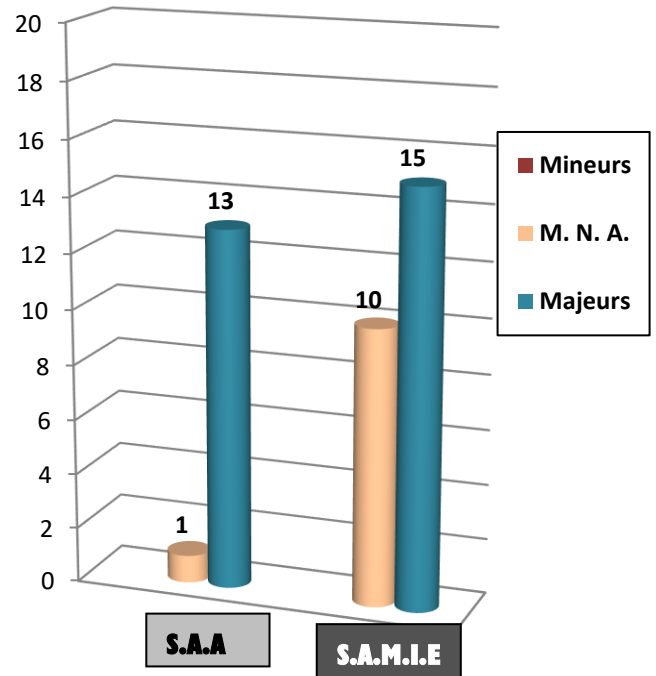
De 502 journées pour le S.A.M.I.E. L'activité correspond à la présence continue de 27 jeunes pour un taux d'occupation de 105 %.

# Evolution des effectifs

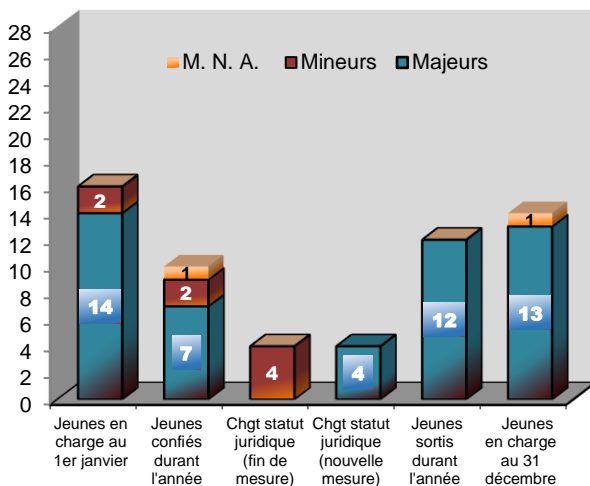
AU 01 01 2022



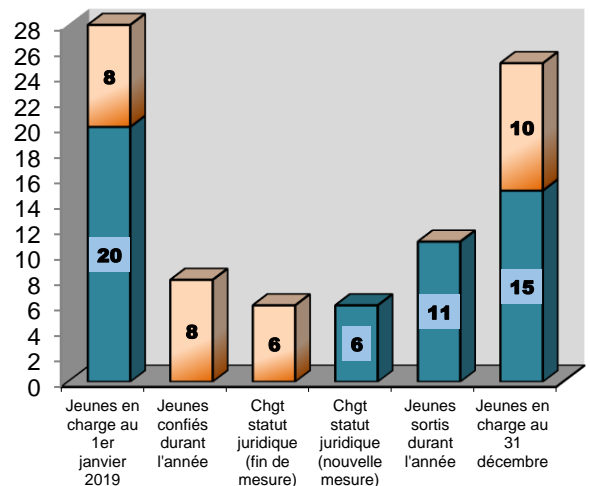
AU 31 12 2022



S.A.A



S.A.M.I.E



26 jeunes ont été accompagnés par le SAA en 2022.

- 16 jeunes sont pris en charge au 1er janvier 2022.
- 10 accueils ont été réalisés durant l'année.
- 12 départs (4 apprentis en CAP BP et BTS, 3 étudiants, 3 salariés en CDI, 2 garanties jeunes)

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre, nous observons quelques départs liés à la fin de prise en charge, soit pour un emploi en CDI ou études supérieures hors département limitrophe.

Au 31 décembre, l'effectif est de 14 jeunes.

36 jeunes ont été accompagnés par le SAMIE en 2022.

- 8 accueils durant l'année à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre, la moyenne d'âge est de 16 ans.
- 11 départs (9 majeurs en fin de PEC et 3 majeurs bénéficiant encore d'un APJM ayant intégré le dispositif S. A. A.

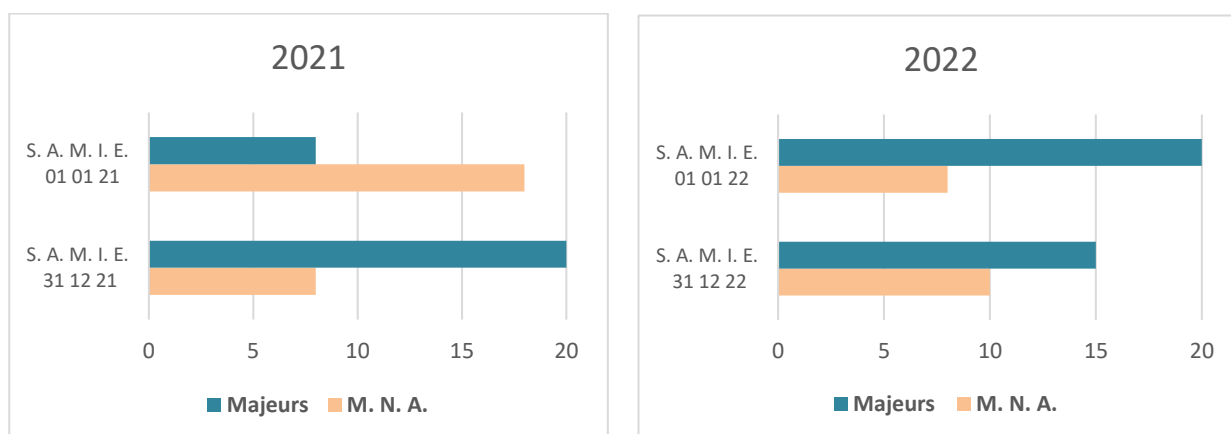
Peu de mouvement sur 2022, les mineurs devenus majeurs ont tous bénéficié d'un APJM à l'exception d'un mineur qui a refusé d'être accompagné à sa majorité. Cela leur a permis de terminer le cursus d'apprentissage et d'accéder à un emploi en CDI à la sortie du dispositif.





## Une prise en charge éducative qui évolue au fil des départs et des accueils

Sur le début de l'année 2022, nous constatons un grand nombre de jeunes majeurs sur l'effectif du SAMIE



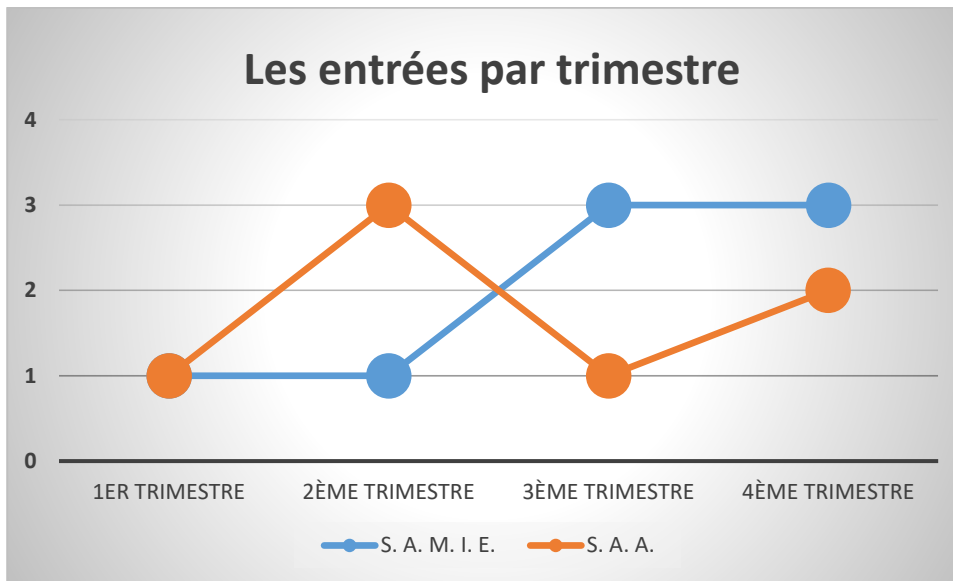
26 jeunes majeurs ont été accompagnés dans leurs parcours de vie. Ils étaient tous confiés depuis l'âge de 15 voire 16 ans et ont bénéficié d'une prise en charge relativement longue. Parmi ces jeunes MNA, 4 d'entre eux ont été confiés à l'ASE avant 15 ans et ont pu bénéficier de la nationalité française à l'âge de 18 ans.

### Durée de prise en charge des majeurs sur le S. A. M. I. E.

Durée des prises en charge	jeunes sortis	mesures en cours
4 ans	3	
plus de 3 ans	3	7
plus de 2 ans	2	8
entre 1 ans et 1 ans 1/2		3
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>18</b>

Avec une majorité de jeunes majeurs sur la résidence, les règles de vie devenaient difficiles à respecter puisqu'ils réclamaient plus d'indépendance, notamment concernant les sorties nocturnes durant le weekend ou leur adhésion moindre à la vie collective. Ce constat a également pu être mis en avant par les surveillants de nuit. Ainsi, pour répondre à ce besoin de prise en charge adaptée, l'équipe éducative a su ajuster son accompagnement.

Ce n'est qu'à partir du deuxième semestre que nous avons procédé à des accueils de jeunes mineurs sur la Résidence St Louis, suite à des fins de prise en charge ou des passages vers un logement autonome. En effet, seul un garçon a quitté le service à ses 18 ans. Les autres ont été accompagnés dans un processus d'autonomisation dans divers lieux de résidence.



Sur le collectif, l'accompagnement est principalement basé sur leur insertion scolaire et/ou professionnelle, l'animation du collectif, l'acquisition des codes psycho-sociaux ; mais également sur les objectifs liés à la vie quotidienne : entretien du logement, préparation des repas, gestion d'un budget des week-ends et entretien du linge.

Le passage sur un logement individuel permet ensuite de travailler progressivement l'autonomisation tout en étant confronté à des responsabilités, soit seul ou accompagné :

- Réfléchir avec eux aux décisions qu'ils veulent prendre ;
- Découvrir et avoir toutes les informations relatives aux différents dispositifs de droits communs ;
- Les aider à faire toutes les démarches concernant le logement (APL, demande de logement social, paiement des loyers, factures d'électricité) ;
- Les aider à gérer le budget alloué à la prise en charge et les revenus du travail ;  
Les amener à constituer une épargne ;
- Développer des relais et préparer avec eux la sortie du dispositif.

Ces démarches ne peuvent être incarnées qu'à condition que la relation éducative ait permis à ces jeunes d'avancer dans leurs problématiques, une fois celles-ci repérées / acceptées.

Ainsi le passage en logement autonome constitue un changement de conditions de vie, un passage du statut de mineur protégé à l'entrée dans un statut d'adulte. L'équipe éducative a pour mission de les accompagner dans cette transition avec son lot d'incertitudes, de peurs et de difficultés personnelles. Elle n'y a pas donc un parcours standard mais plutôt des processus individuels diversifiés. Il s'agit pour le personnel éducatif de soutenir tout un chacun dans cette prise de conscience de sa nouvelle condition de vie, tout en œuvrant avec lui à la co-construction et à la mise en place de son projet de vie (accès aux droits sociaux, logement, santé, insertion, formation).

Le passage à l'âge adulte a un volet de liberté et d'émancipation mais aussi un volet de difficultés multiples. Le service accompagne le jeune et lui permet d'expérimenter :

- La capacité à être seul ; certains peuvent, du fait de leur insécurité interne, être en situation de vulnérabilité dans leur passage au logement autonome (mises en danger, dépression, recours aux conduites à risques, etc.).
- La capacité à solliciter l'équipe éducative ou autres tiers en cas de difficulté.
- La relation au cadre, aux règles, au voisinage.
- La capacité à anticiper et prioriser ses choix, à se projeter.
- La capacité à s'investir durablement dans son projet professionnel.



# Mouvements de lieux et de personnel en 2022

## Déménagement des locaux

---

Depuis le 1er avril 2022, les bureaux du SAA SAMIE sont installés au 68 rue du Bourg Neuf à proximité de la résidence Saint Louis.

Ce rapprochement géographique a permis davantage de proximité avec les jeunes hébergés sur la résidence S. A. M. I. E., facilitant l'accompagnement éducatif. Les nouveaux locaux sont plus adaptés pour recevoir les jeunes accompagnés, avec un hall d'accueil convivial ; cet espace dans l'entrée permet aux usagers en amont ou après le rendez-vous de se poser. Par conséquent les jeunes investissent plus naturellement les lieux, favorisant la rencontre avec leurs pairs ainsi qu'avec l'équipe pluridisciplinaire. Cela permet aux différents éducateurs une connaissance plus fine des jeunes accueillis en logement extérieur.

Enfin, pour l'équipe éducative cela a permis un rapprochement avec la psychologue et d'avoir un regard différent sur les situations lors des échanges informels plus réguliers.

## Arrivée d'un salarié pour le SAMIE et par la suite pour le SAA/SAMIE

---

Après une année 2021 marquée par de nombreux changements des membres de l'équipe éducative pour divers motifs (départ à la retraite, changement de poste, remplacement de congés maternité...), l'année 2022 a fait l'objet d'un recrutement d'éducateur suite aux préconisations de la commission de sécurité demandant une présence en continu à la résidence du SAMIE.

Ainsi, une présence éducative est assurée du lundi au vendredi de 10H à 22H et le samedi de 14H à 22H. Les autres créneaux horaires étant assurés de nuit par un surveillant, puis par un agent de sécurité.

L'arrivée d'un éducateur supplémentaire a permis de passer de 7.5 suivis en moyenne par éducateur à 6.43. Cependant, le temps d'accompagnement éducatif de cette référence en moins n'est pas compensé par le nombre d'heures hebdomadaires moyen supplémentaires assurés par les éducateurs sur le collectif.

La nécessité d'une présence éducative sur le collectif n'est pas remise en question par les bénéfices qui sont apportés au quotidien auprès des jeunes accueillis, à savoir assurer une sécurité et permettre de répondre à des besoins ponctuels. Ainsi nous constatons une baisse de la « bobologie » et davantage d'espaces et temps de parole. Il n'en demeure pas moins que l'augmentation du temps de présence des éducateurs sur le collectif a un impact sur les accompagnements individuels et/ou extérieurs à la résidence.

De fait, depuis la mise en place de présence en continu sur le collectif, le temps imparti pour les accompagnements individuels s'est vu passer de 3h hebdomadaires en moyenne par jeune, à 1H45.

Aussi, cela n'est pas sans conséquence sur la qualité de nos accompagnements et la prise en charge proposée par notre service. Nous nous retrouvons ainsi à gérer davantage les urgences qu'à s'inscrire dans un accompagnement du quotidien. Cet accompagnement s'axe ainsi autour des questions administratives, de santé et d'insertion professionnelle au détriment du relationnel.

Cela implique que la prise en charge des problématiques des jeunes s'inscrit dans une temporalité qui s'allonge, d'autant plus que le temps de l'entrée en relation avec les jeunes accueillis est impacté par l'espacement des rencontres dû à la baisse de temps dont dispose l'équipe éducative pour les suivis individuels.

Ces caractéristiques se voient accentuées sur la période estivale, les services SAA et SAMIE ne disposant pas de temps de remplacement alors que nous sommes confrontés à un surcroît d'activité dû à la présence sur le collectif des jeunes scolaires en vacances ; et sur les deux services, des jeunes en recherche active d'apprentissage ou d'emploi sur cette période. L'équipe doit par ailleurs animer les temps de vie sur un collectif de 11 jeunes et doit également poursuivre l'accompagnement des jeunes en autonomie avec moins de personnel éducatif.

Malgré cela, le service a pu proposer en juillet 2022 un séjour de 5 jours pour 11 jeunes du SAA/ SAMIE, mais cela demande un grand investissement et disponibilité de l'équipe éducative qui doit compenser les différentes absences et besoins des jeunes pris en charge.

## **Arrivée d'un nouvel apprenti**

---

L'accueil d'un apprenti en 1ère année d'éducateur spécialisé, permet la définition de projets spécifiques tels que le développement d'activités sportives, culturelles, et permet un renforcement éducatif notamment sur le temps de présence de l'équipe sur la résidence. Le développement d'activités communes est ralenti par la structure des locaux. En effet, nous ne disposons d'aucun espace commun d'échanges adapté sur le site, ce qui ne permet pas la mise en place des activités. Cette absence d'espaces dédiés implique la sédentarisation des jeunes et l'augmentation de l'utilisation des écrans.





**L'accompagnement  
par l'Atelier Scolaire et  
Technique de l'ACESM**



## Introduction :

La maîtrise du français est un vecteur d'insertion et d'autonomie sur la terre d'accueil pour tout migrant. Il faudra l'amener à :

- Comprendre les codes, le fonctionnement de son environnement.
- Se former à un métier pour travailler et gagner de l'argent.
- S'intégrer, communiquer au quotidien.
- S'épanouir, construire sa vie, avoir une vie sociale.

Enseigner le français à des mineurs isolés étrangers implique de mettre en œuvre une pédagogie adaptée aux besoins de ce public, c'est l'objectif que se fixe l'éducatrice scolaire à travers différents supports d'apprentissage variés et attrayants.

## Présentation de l'activité :

Cet accompagnement s'adresse à tous les jeunes MNA (Mineurs non accompagnés) qui ont besoin de cours d'alphabétisation, de Français Langue Etrangère (FLE), de soutien scolaire. Des temps d'échanges oraux, d'écoute se font naturellement, pour ensuite pouvoir aborder l'écrit.

Les jeunes du SAMIE peuvent aussi s'inscrire à des activités culturelles : cinéma, bibliothèque, ludothèque, visites variées sur les périodes des vacances scolaires.

**Le processus d'admission est le suivant : c'est à la suite d'une présentation par le référent du SAMIE/SAA à l'équipe de l'Atelier Scolaire et Technique que le jeune fréquente la structure. Les objectifs, le rythme sont alors définis.** Par la suite, il y a des échanges réguliers entre les deux parties, des réunions de bilan sont proposées toutes les 6 semaines. Un planning hebdomadaire est envoyé chaque fin de semaine pour définir tous les créneaux à venir et leurs contenus, pour chaque jeune.

Les niveaux de compréhension du français et les parcours scolaires étant très disparates, « le sur-mesure » s'impose et une prise en charge individuelle est souvent de rigueur. L'éducatrice scolaire s'adapte aux situations et aux besoins de chacun.

## 19 jeunes concernés cette année par une ou plusieurs disciplines :

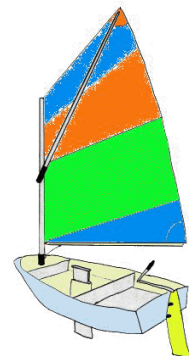
- 1 en alphabétisation /FLE.
- 5 bénéficient d'une aide « autour de l'emploi ».
- 3 en soutien scolaire, aide aux devoirs.
- 1 en apprentissage du code de la route.
- 10 inscrits sur les activités culturelles ou autres.
- 3 accueils informels.

### Alphabétisation, FLE

- **Un seul jeune de 15 ans** est concerné par l'alphabétisation et le FLE. Il est allophone et analphabète. Scolarisé en UPE2A, les apprentissages sont difficiles à mettre en place tant son histoire est douloureuse. Il ne parle pas le français mais le comprendra assez rapidement. L'éducatrice scolaire organise un travail essentiellement basé sur l'oral : petits dialogues, documentaires sur son environnement d'origine, vidéos sur le corps humain (liées à sa santé). L'outil informatique permet une progression intéressante. Les supports pédagogiques tels que la pâtisserie : lecture d'une recette, unité de mesure permettent de l'amener à progresser, d'avoir la satisfaction de réaliser soit même et de le partager avec les autres.



Dans le cadre du partenariat de l'Atelier avec l'école Joséphine Marchais à Blois, il sera acteur en participant à un rallye urbain, à l'étoile cyclo et à des activités nautiques (optimist, paddle, zodiac, pédalo...). Avec cette immersion, l'équipe de l'atelier et son référent du SAMIE ont réfléchi à cette participation dans l'objectif d'une démarche citoyenne, de socialisation et d'intégration : s'engager dans le temps, être à l'écoute des plus jeunes, donner de son temps, sortir de sa zone de confort, découvrir un autre environnement, communiquer... Il a tout de suite développé une très bonne relation avec les enfants et les adultes.



**Autour de l'emploi :** Remise à niveau et/ou accès à la formation, l'emploi.

- **Une jeune fille âgée de 19 ans au SAA** est orientée par son éducatrice du SAA pour une remise à niveau en vue d'une reprise d'étude en « CAP petite enfance ». Son niveau actuel ne lui a pas permis d'accéder à d'autres formations. Avec l'éducatrice scolaire, elle travaille seule ou en binôme avec une autre jeune fille sur les bases en français, en reprenant les différentes règles expliquées oralement suivies d'exercices pratiques. Son CV et ses lettres de motivations sont retravaillés avec l'évolution de son projet professionnel. Elle s'engagera elle aussi dans les partenariats avec l'école Joséphine Marchais. Elle décrochera un job d'été suite à cette expérience. Elle participe également aux ateliers créatifs et techniques, ce qui lui a permis de recycler quelques petits meubles et décorations pour aménager son appartement. L'équipe éducative l'a accompagnée dans les restaurations.



- **Un jeune de 19 ans** : souvent présent les années précédentes à l'atelier a pu bénéficier des cours avec l'éducatrice en FLE, pour du soutien scolaire, pour également préparer l'ASSR 1 et 2 et le DELF. Maintenant salarié sous contrat, son éducatrice référente du



SAA et lui-même ont demandé de l'aide pour préparer des épreuves écrites et orales lui permettant d'être embauché sur un emploi de ripeur, après un petit concours en interne. Disposant de peu de temps après son travail, l'éducatrice scolaire l'a accompagné dans des révisions en français, l'environnement et sur les quatre modes opératoires essentiellement, et pour finir sur des simulations d'entretien.

- **Un jeune homme de 19 ans titulaire de son CAP de cuisinier**, à la demande de son éducateur référent du SAA a été accompagné par l'éducatrice scolaire pour une recherche d'emploi. Il est assez autonome dans ses démarches, le CV et les lettres de motivations ont été retravaillés. Avec de l'aide pour s'organiser, Il a postulé à des annonces, pris des contacts en se déplaçant ou en téléphonant : simulation d'entretien et présentation au téléphone ont été travaillé en amont. Il a trouvé un emploi en restauration rapide au bout d'un mois de recherche. Cet accueil a permis à ce jeune de se recentrer sur ses démarches et de reprendre confiance en soi.



- **Un jeune de 19 ans en apprentissage** dans une entreprise de nettoyage rencontre des difficultés en mathématiques. Il suivra des cours prodigués par un des bénévoles, toutes les semaines. Ce jeune avait déjà fréquenté l'atelier à son arrivée en France, son éducatrice du SAMIE et lui-même avaient fait la demande de soutien.



- **Un jeune homme de 19 ans en apprentissage** de peintre a besoin de reprendre confiance en lui à la suite d'une rupture d'apprentissage avant la fin de sa 1ère année. Il est orienté par son référent du SAMIE et avec l'éducatrice scolaire, il améliorera son CV, ses lettres de motivation et recherchera un autre employeur pour lui permettre de continuer en 2ème année. Les démarches auprès des entreprises de Blois se font en contact direct, il est accompagné par l'éducatrice. L'entreprise Couppé l'accueille en stage, sachant qu'elle recrutera un apprenti pour septembre. Ils sont 2 à être repérés mais malheureusement le choix de l'employeur s'orientera vers l'autre jeune.



## Aide aux devoirs, soutien scolaire :

- **Un jeune de 19 ans en seconde année de BAC Pro TISEC** (Technicien d'Installations de Systèmes Energétiques et Climatiques) fréquente l'atelier depuis trois ans. Il honore ses rendez-vous hebdomadaires et a fait le choix de travailler pendant 4 heures en alternance avec l'éducatrice et les bénévoles. Ensemble, nous faisons le point sur la semaine passée et travaillons sur ce qu'il a sélectionné : devoir maison, préparation des contrôles, leçons à réexpliquer pour une meilleure compréhension... Après chaque stage, un dossier argumenté doit être rédigé en respectant un cahier des charges bien précis. La note obtenue est importante pour l'obtention du diplôme.

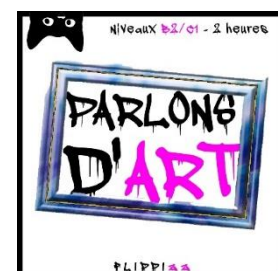
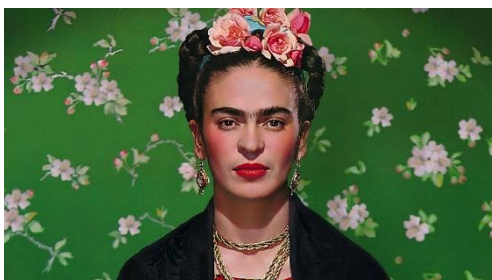
Ces rendez-vous sont ritualisés et importants pour ce jeune qui vient systématiquement, même s'il peut faire son travail seul. Il a pris de l'assurance, il a acquis une meilleure organisation dans son travail.



- **Un jeune de 19 en dernière année de CAP électricité** est accompagné par une bénévole en soutien scolaire car il ne maîtrise pas toujours le vocabulaire adapté. Ses cours sont retravaillés et réexpliqués. Il travaille aussi « ses devoirs maison ». Il obtient son CAP et en septembre, il débute un Bac Pro d'électricien en alternance dans une entreprise. En accord avec l'éducateur du SAMIE, en cas de besoin, ponctuellement, il pourra poursuivre l'aide aux devoirs.



- **Un jeune de 16 ans en 1ère année de CAP d'électricien** a fait la demande de bénéficier d'aide aux devoirs depuis septembre, essentiellement en français. Le professeur du lycée propose de développer l'œuvre de Frida Kalho. Ce travail sur plusieurs semaines a éveillé sa curiosité, touché par cette artiste au destin peu commun. L'éducatrice scolaire l'a amené à approfondir ses recherches, notamment en utilisant l'outils informatique. Pendant sa scolarité dans son pays d'origine, il n'avait jamais abordé l'art.



## Code de la route :

**Un jeune de 19 ans en apprentissage de cuisinier**, prépare son code de la route. Il prend des rendez -vous avec l'éducatrice scolaire pour apprendre et l'intégrer. Les supports utilisés sont basés sur le code Rousseau et des vidéos repérées sur « You tube ». Ces supports s'avèrent parfois compliqués dans la compréhension, les mots, les termes, les contextes sont repris un à un. Pour vérifier la progression, des tests de questions/réponses sont proposés dans les mêmes conditions de l'examen.



## Temps d'accueil et d'écoute informels :

**Un jeune garçon âgé de 20 ans au SAA** jusqu'en juin, employé en restauration a pris l'habitude de passer à l'atelier de temps en temps. Pendant sa scolarité, il bénéficiait de soutien scolaire pour reprendre confiance en soi. Nous savons que ses visites correspondent à des moments de solitude, de mal-être. L'équipe lui réserve une écoute attentive et bienveillante.



## Deux autres jeunes âgés d'une vingtaine d'années, sortis des effectifs

**du SAA depuis peu**, restent attachés à l'atelier où ils avaient été reçus dès leur arrivée en France pour apprendre le français et participer aux activités pédagogiques. Ils passent régulièrement, boire un café, prendre des nouvelles, en donner, réparer leur vélo, demander de l'aide pour un papier, comme on le fait avec sa famille.



## Les bénévoles :

Trois bénévoles issus du CRIA viennent en renfort sur certaines matières :

- Un bénévole est intervenu auprès d'un apprenti pour reprendre certaines des bases en mathématiques, en fin de semaines.
- Deux autres bénévoles interviennent : pour l'une, le lundi soir et pour l'autre le mercredi après-midi pour l'aide aux devoirs, la reprise des cours de la semaine ou le renfort des bases en français, trois jeunes sont concernés.

Les objectifs des interventions sont définis avec l'éducatrice scolaire, des supports pédagogiques s'échangent entre tous. L'intervention des bénévoles est aussi une démarche de partages intergénérationnelles avec la transmission des savoirs, des expériences. L'éducatrice fait le lien entre les bénévoles et les jeunes, en planifiant des rendez-vous en fonction des disponibilités de chacun.



## Pendant les vacances scolaires :

Apprendre c'est aussi s'ouvrir, s'intéresser, élargir ses connaissances de manière différente. C'est pourquoi l'équipe éducative propose des activités variées lors de toutes les vacances scolaires. Cette année 10 jeunes du SAMIE/SAA se sont inscrits, en voici quelques exemples :



- Activités liées à la culture, à l'histoire avec les visites du château de Chambord et Selles sur Cher avec l'animation consacrée aux dinosaures, à la découverte de façon ludique de la période préhistorique sur le site d'Archéovillage,
- Activités liées à la faune et à la flore Ligérienne en gabarre, l'animation à la « Maison de la nature » à Marolles, la pêche à l'étang du « Domino » à Suèvres, la connaissance, la mise en confiance avec les chiens Groenlandais et Husky avec canirando
- Activités liées à la créativité : ateliers de créations et de customisation avec l'association « Talents croisés ».

Ces journées ouvertes à tous les services de l'ACESM permettent aussi de faire de nouvelles connaissances.

## Lexique :

---

- L'**alphabétisation** est l'acquisition des connaissances et des compétences de base (de lecture et d'écriture) dont chacun a besoin.

### Quelle est la différence entre un illettré et analphabète ?

- L'**analphabète** n'a pas appris à lire et à écrire dans sa langue, pour la simple raison que, bien souvent, il n'est pas allé à l'école.
  - L'**illettré** a été scolarisé mais cet apprentissage n'a pas conduit à la maîtrise de la lecture et de l'écriture ou bien cette maîtrise a été perdue.
  - L'**Allophone** c'est une personne dont la langue maternelle est une langue étrangère dans la communauté où elle se trouve.
  - **MNA** : Mineurs Non Accompagnés.
  - **UPE2A** : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants.
  - **ARTPFLE** : Atelier de Remobilisation à Temps Plein à dominante Français Langue Étrangère.
-

# PARCOURS DES JEUNES



*Quelques situations...*



# Victor, résidence S.A.M.I.E , arrivée à 17 ans, présent depuis le 21/07/21

Mars 2022  
Juillet 2022

Victor est en contrat d'apprentissage en tant qu'agent de propreté. Il est bien inséré dans le monde du travail et reconnu par son employeur. Toutefois, il a toujours d'importants problèmes relationnels avec des collègues de travail et de formation.

Il a un fort sentiment d'injustice. Il n'arrive pas à gérer les désaccords et tensions relationnelles. Il est toujours dans l'hypervigilance et interprète toute action de l'autre comme menaçante.

Un point avec le CFA a été fait afin de désamorcer les conflits, faire la médiation et rassurer le jeune. Ces difficultés relationnelles sont des symptômes classiques de Trouble Post Traumatiques.

Nous travaillons continuellement par des rendez-vous formels et surtout par l'accompagnement éducatif, la compréhension et l'élaboration de ses passages à l'acte, afin de l'amener à une prise de conscience.

Le lien éducatif et institutionnel permet au jeune d'entendre et de se remettre en question. Il commence à accepter la nécessité des soins

Juillet 2022 à  
Août 2022

Administrativement, Victor est accompagné dans les démarches au vu de sa majorité : titre de séjour, contrat jeune majeur.

Avec la majorité, des droits plus élargis sont ouverts dans sa gestion financière (carte bancaire classique avec possibilité de découvert) . Cela a positionné le jeune dans une grande difficulté. Il n'a pas su gérer ce tremplin, et dans une immédiateté de satisfaction pulsionnelle, ces angoisses se sont portées dans la consommation. Ainsi, le jeune a dilapidé tout son épargne dans un temps record.

Cette expérience lui permet de voir ses fragilités et afin de travailler ces questions autrement, un autre aménagement est pensé avec la banque et le service. Des gardes fous sont mis en place. Sa carte bancaire reste au service et chaque achat est réfléchi en amont.

Victor accepte cette aide et a bien conscience que, à l'heure actuelle, il a besoin de cadre.

Victor a toujours besoin de beaucoup d'accompagnement. Il a des comportements de mise en danger mais il ne supporte pas d'être mis en cause lors de ses passages à l'acte, surtout avec les éducateurs masculins. Un épisode de violence verbale et de menaces se produit avec un éducateur et suite à cela il est mis à pied en septembre.

Septembre/  
Octobre 2022

L'exclusion, une semaine à l'Hôtel sans contact avec le service a été un avant et après pour lui. Il s'est vraiment rendu compte des impacts de ses traumas dans ses relations à l'autre. Honteux de l'image projetée lors de ces passages à l'acte, il comprend le besoin d'être soigné.

Il accepte l'orientation chez INTERSTICE à Orleans et démarre des soins.

Au retour de l'Hôtel, il passe sur un studio dans la résidence, cela sera très bénéfique. Le collectif agitait ses traumas et le projetait dans des relations personnelles inadéquates.

Le studio a aussi permis de travailler les questions liées à l'alimentation et de palier à ses troubles alimentaires et les conséquences sur sa santé (perte de poids, fatigue). Cela était en outre un aspect fortement conflictuel dans le collectif.

Un suivi médical régulier a été mis en place pour pallier aux multiples carences vitaminiques. Accompagné par son éducatrice, il cuisine et mange davantage de manière ritualisée, mais assidue. Il prend du poids et commence à retrouver le désir et plaisir de manger.

Novembre à 2022

Victor investit le lieu de soins INTERSTICE. C'est éprouvant, mais il a pu délivrer des choses de son histoire. Il se sent apaisé. Les tensions liées à son comportement dans le SAA se sont complètement estompées.

Les relations au CFA ont aussi beaucoup progressé. Les malentendus présents dans sa communication à l'autre n'arrivent plus.

Au travail il est très valorisé et a des responsabilités importantes ; il est autonome et il gère seul son activité.

Il s'est inscrit à une salle de sport (Basic Fit). Il a été difficile d'y aller seul, mais peu à peu il parvient.

Décembre 2022

Il s'est inscrit à l'Autoécole. Le démarrage a été difficile. Il lui a fallu du temps aussi pour investir ce lieu.

Il a besoin du désir et du cadre posé par sa référente pour aboutir. Victor peut être psychologiquement épuisé. Tout lui demande beaucoup d'énergie. Il a envie mais il faut une veille « désirante et cadrante » de l'adulte pour le remettre en mouvement.

Peu à peu le positionnement éducatif laisse de l'espace pour son autonomisation. Victor fait de plus en plus des démarches seul : permis, CPAM, aspects santé (radio), aide de financement, lien téléphonique avec la banque, recherche de droits par rapport au travail...

Il gagne en confiance et savoir-faire.

Il envisage la continuité des études vers un BACPRO.

## Mamadou résidence S.A.M.I.E , arrivée à 16 ans, présent depuis le 25/10/2022

Octobre à  
Novembre 2022

A son arrivée au SAMIE, Mamadou est un jeune homme de 16 ans plein de vie, ouvert, enthousiaste, avec de bons rapports aussi bien avec ses pairs qu'avec les adultes. Il identifie très vite son éducateur référent et le sollicite avec beaucoup de facilité.

Il affronte consciencieusement une problématique de santé importante qui sera soignée en quelques semaines. Son référent se charge donc de récupérer les informations connues afin de faciliter la prise en charge médicale et de l'accompagner à chacun des RDV.

Il a été orienté vers le dispositif Démarre ta Story du CFA, où il bénéficie d'une remise à niveau scolaire, et doit effectuer des stages en milieu professionnel pour découvrir les différents métiers du bâtiment.

Novembre à  
Décembre 2022

Mamadou effectue avec son éducateur référent des recherches pour trouver son 1<sup>er</sup> lieu de stage. Il réalise alors par ce biais comment fonctionne la recherche d'un employeur, comment se présenter. Il constate ainsi que les recherches ne sont pas aussi faciles qu'il pouvait imaginer et que peu de choix s'offrent à lui, les stagiaires et apprentis ayant déjà été recrutés.

Mamadou réalise un stage de 2 semaines dans une entreprise de plomberie du blaisois, avec la possibilité d'être pris pour un apprentissage à l'issue des 2 semaines, projet auquel il adhère. Malheureusement l'entreprise ne sera pas satisfaite de lui et notifiera très rapidement son souhait de ne pas poursuivre cette année. Il est encouragé à se présenter de nouveau en septembre.

Mamadou change d'attitude à compter de cette difficile expérience. De la colère et de l'incompréhension naissent très vite et très fort. Mamadou se referme et la défensive devient son mode de communication. L'équipe éducative tente par différents biais de stimuler le jeune sur le collectif.

Janvier 2023

Mamadou diversifie ses recherches professionnelles dans le but de trouver un employeur prêt à signer un contrat d'apprentissage. C'est donc avec l'aide de son référent qu'il trouve un nouveau stage chez un peintre en bâtiment. Cependant, ce stage n'aboutira pas sur le souhait de Mamadou, puisqu'il ne parvient pas à s'entendre avec le patron. Cette expérience a permis de faire prendre conscience à Mamadou la notion de professionnalisme.

Toutefois, la mobilisation reste complète aussi bien pour Mamadou que son éducateur et un nouveau stage est trouvé pour la fin du mois, cette fois-ci en carrelage, son projet initial. Malheureusement, la réalité de l'employeur est telle qu'il ne pourra l'embaucher en apprentissage. La gestion de la frustration reste un élément essentiel qui est travaillé et discuté au niveau éducatif car Mamadou peine à se contenir.

Avec les adultes, Mamadou est très distant et a du mal à exprimer son ressenti. Le moindre détail peut générer de la frustration. Il y a peu d'échanges avec les jeunes du collectif, et il a tendance à privilégier les rapports communautaires.

Une vigilance est apportée car Mamadou a subi des maltraitances par ses belles-mères. Sa mère ne pouvant s'occuper de lui financièrement, il a quitté son pays natal. Ce contexte familial représente une fragilité à considérer pour accompagner au mieux Mamadou ici dans son processus d'intégration.

## Mathilde, S.A.A, arrivée à 17 ans et 11 mois, présente depuis 1 an et 7 mois au 31/12/2022

mai 2021 à août 2021

A son arrivée, Mathilde a un CAP service et est actuellement en BP service en alternance. Elle est orientée par un foyer dans lequel Mathilde montre un certain degré d'autonomie dans sa vie quotidienne : lever, coucher, projet professionnel, gestion budgétaire en compte bancaire avec carte de retrait, relation amoureuse durable (environ 1 an).

Elle est hébergée dans une résidence étudiante en centre-ville de Blois du fait de sa minorité. Nous constatons une organisation de la jeune dans ce déménagement : ses affaires sont prêtes et emballées dans des cartons.

Elle verbalise rapidement son passé, les raisons de son placement et son angoisse d'être seule en logement. Pour la première nuit elle fait la demande de dormir avec son petit ami et paye la nuitée à la résidence.

Très vite, l'équipe s'aperçoit que son petit ami est chez elle de façon quasi permanente et se montre envahissant ; il lui téléphone systématiquement lors des différents rendez-vous. Nous suspectons également des dépenses faites pour ce dernier sur le compte de Mathilde. Par conséquent, un regard particulier est fait dans sa gestion budgétaire.

De plus, l'entretien de son logement reste compliqué. Il est très régulièrement en désordre.

De sept 2021 à Déc 21

Mathilde est majeure, elle signe un contrat jeune majeur avec l'Aide Sociale à l'Enfance et notre service. Une vigilance est apportée sur sa relation amoureuse. Des premiers conflits visibles apparaissent entre eux et semblent mettre en difficulté Mathilde.

Nous sommes alertés par l'équipe de la résidence universitaire sur des conflits entre Mathilde et son copain qui sont virulents et violent verbalement.

De janvier 2022 à juin 2022

Nous constatons que parfois Mathilde ne répond pas aux appels et messages. Cela ne dure jamais plus d'une semaine mais on sent qu'elle évite de se présenter aux rendez-vous fixés par le service. L'équipe se rendra compte que ces absences sont liées à des événements marquants pour Mathilde : Rupture et hébergement de différentes personnes notamment. En effet sa relation avec son petit ami se dégrade et les conflits engendrant des ruptures sont plus fréquents. Lors des temps de séparation, Mathilde est plus accessible, elle adhère plus facilement à l'accompagnement proposé. De ce fait, le service proposera de multiples rendez-vous durant ces périodes afin d'établir une relation éducative. Un lien de confiance se tisse doucement. Mathilde commence à échanger de façon plus authentique sur la relation qu'elle mène avec ce garçon jusqu'à leur rupture officielle en Juin 2022.

En parallèle, Mathilde a déménagé dans un logement autonome plus grand en mars 2022. Cette dernière voulait pouvoir accueillir sa sœur dans le cadre de DVH.

Des dépenses excessives apparaissent tout au long de cette période jusqu'à vider toutes ses économies. On note également une perte de poids importante. Mathilde ne se reconnaît plus et ne s'accepte plus physiquement.

Elle n'obtient pas son BP.

De juin 2022 à Décembre 2022

Mathilde entre en CDI, avec son accord, son éducatrice fait des points avec son employeur. En effet celui-ci a une relation paternelle avec Mathilde, ce qui l'envahit. La vie personnelle et professionnelle se mélangent.

En parallèle, des temps privilégiés sont mis en place avec Mathilde en dehors de son lieu de vie et du service. L'idée étant de favoriser la parole en allant sur l'extérieur. Des visites à domicile et plannings sont également effectués afin qu'elle organise sa vie quotidienne avec plus de facilités.

Très vite, la jeune se confie sur sa relation amoureuse passée. Elle évoque des violences de la part de son ex petit ami et du harcèlement qu'elle continue de vivre. Il vient de façon répétée à son domicile en pleine nuit et la contacte par téléphone et internet à multiples reprises quotidiennement.

Des rendez-vous sont effectués en triangularité avec la psychologue et l'éducatrice afin que Mathilde prenne conscience de la gravité des actes qu'elle a subis et la faire réfléchir à l'importance d'un dépôt de plainte à l'encontre de ce jeune homme.

Sur cette même période, Mathilde reçoit à son domicile sa sœur et deux amies qu'elle connaît du foyer où elle habitait. Cela la met très en difficulté sur le plan financier et émotionnel. Elle doit gérer des choses qu'elle n'est pas en capacité de gérer : scarifications à son domicile, vols de la part de ses fréquentations, leur préparer des repas.

Le travail s'oriente doucement sur le prendre soin d'elle et l'accompagnement psychologique de Mathilde. Elle commence à faire le lien entre les **traumatismes** vécus enfant et les répercussions sur sa vie actuelle, **notamment** sur son besoin de s'occuper des autres pour fuir ses propres difficultés et angoisses.

Après de longs mois d'échange, Mathilde dépose plainte à l'encontre de ce garçon et se sent prête à engager un suivi psychologique et nutritionniste.

## CASIMIR, entré en juin 2022 sur le S. A. A. , à l'approche de ses 19 ans

Mi-Juin 2022

- Arrivée au SAA de Casimir après une longue période d'admission au cours de laquelle il s'est beaucoup investi, montrant qu'il est un jeune homme autonome et indépendant. Il est pressé de sortir de MECS, de quitter le collectif pour aller vers l'autonomie.
- Travail pour lui faire accepter l'idée d'intégrer le FJT, au vu de ses fragilités et de ses relations familiales qui l'envahissent.
- A ce moment Casimir travaille en restauration, mais son contrat se terminera rapidement.

De fin juin à début Aout 2022

- Casimir est inaccessible. N'honore pas ses rendez-vous avec le service, ne donne plus de ses nouvelles.
- Casimir a retrouvé du travail seul sans y associer le service.
- Travail de partenariat avec le FJT afin de prendre des nouvelles du jeune et savoir comment cela se passe chez eux. Il est noté que le frère de Casimir est très présent au FJT, même si Casimir attribue à son frère l'échec de son précédent travail, lui ayant trouvé un poste chez le même employeur et que cela s'est soldé par une agression à son encontre de la part de son frère et de son père.
- L'équipe continue de solliciter Casimir même si celui-ci ne répond pas.

Début aout à mi-octobre

- Casimir reprend contact avec le service. Il se retrouve sans emploi et en ayant dilapidé son compte bancaire. Mise en place d'un accompagnement budgétaire soutenu par l'équipe.
- Ses fragilités psychologiques s'accroissent, il passera par les urgences psychiatriques et un traitement sera prescrit qu'il ne prendra que sporadiquement. Mise en place de rendez-vous au CMP.
- Les membres de l'équipe éducative se relaient pour assurer une présence éducative auprès du jeune, y compris dans les tâches du quotidien (courses, alimentation ménage...).

Mi-octobre à fin novembre

- Casimir part en vacances en famille et décide de ne pas poursuivre son CJM.
- Il ne répond que très peu aux sollicitations du service. L'équipe continue malgré tout à essayer de le contacter.
- Mi-novembre Casimir demande à ce qu'on l'aide à revenir au service et au vu de son état, il est mis un terme à son hébergement au FJT. Il est accueilli à la Résidence du S. A. M. I. E. afin de pouvoir bénéficier davantage de présence d'adultes.
- Continuité de son accompagnement sur les actes du quotidien en relais par différents membres de l'équipe. Casimir est demandeur de présence éducative car il est très éparpillé.
- Continuité de l'accompagnement au CMP avec un soutien psychologique également au S. A. A.
- Projet professionnel à construire, demande d'admission à l'UEAJ à travailler en partenariat avec la Mission Locale.

Décembre

- Casimir continue de bénéficier d'un accompagnement soutenu par l'équipe éducative et la psychologue, il montre ses fragilités. Lors d'un séjour pour les fêtes de fin d'année, Casimir fait une tentative de suicide et revient au service encore plus désorganisé qu'auparavant.
- Enfin, Casimir peut dire aux membres de l'équipe qu'il est totalement perdu et incapable d'évaluer ses propres besoins. L'accompagnement psychologique est renforcé ainsi que le suivi de sa prise de traitement médicamenteux.
- Casimir commence alors à s'inscrire de manière plus authentique dans son accompagnement et à solliciter voire « sur-solliciter » les membres de l'équipe.

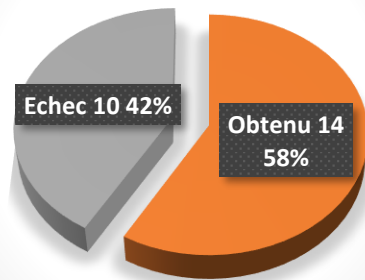


# L'insertion des jeunes suivis



## Diplômes obtenus par les jeunes en 2022

### Résultat au diplôme

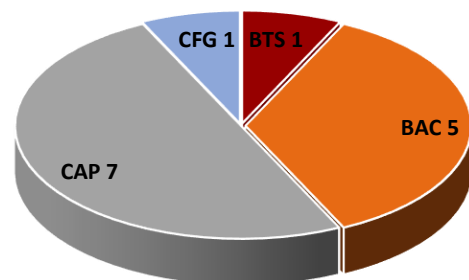


### Type de diplômes obtenus

<b>BTS</b>	<b>1</b>
Support à l'action managériale	1
<b>BAC</b>	<b>5</b>
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	2
ES	1
Bac pro systèmes numériques	1
Gestion et comptabilité	1
<b>CAP</b>	<b>7</b>
B.T.P. Plaquiste	2
B.T.P. Carreleur	1
B.T.P. Maçon	1
B.T.P. Electricien	1
Métiers de bouche Boulanger	1
Métiers de Bouche Production et Services	1
<b>CFG</b>	<b>1</b>
CFG	1

14

### Diplômes obtenus

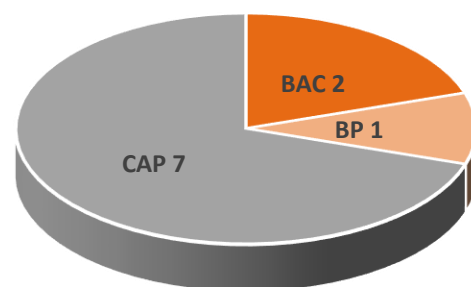


### Echec au diplôme

<b>BAC</b>	<b>2</b>
Accueil	1
B.T.P. Technicien en production de chaudronnerie	1
<b>BP</b>	<b>1</b>
Métiers de bouche Serveur	1
<b>CAP</b>	<b>7</b>
Métiers de bouche Cuisine	5
Métiers de bouche Production de service	1
Vente	1

10

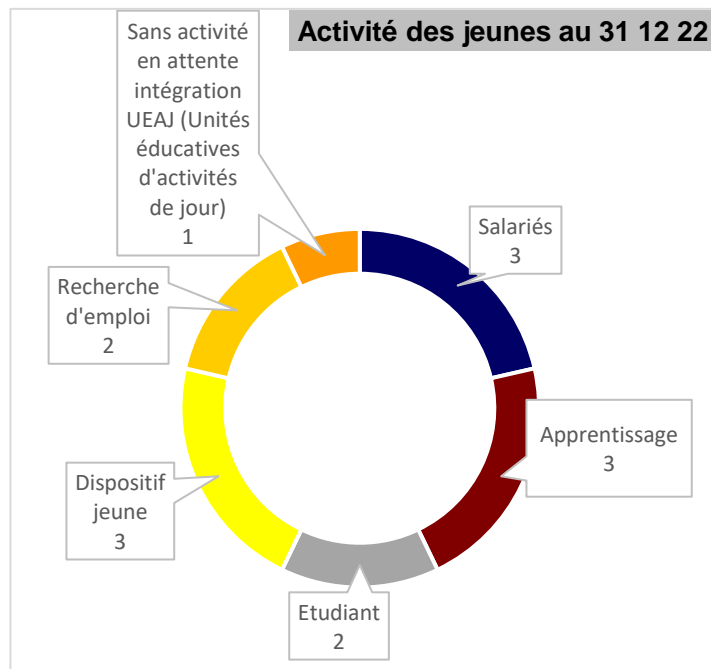
### Echec au diplôme



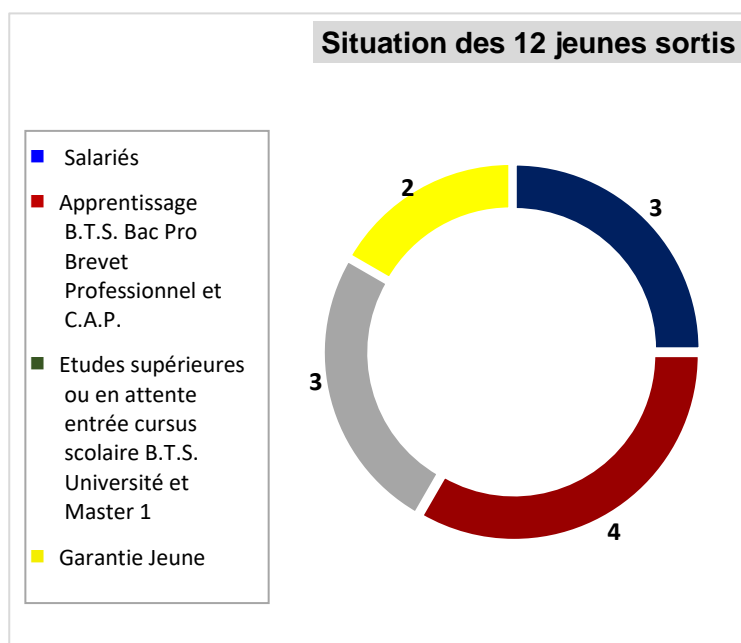


# La situation des jeunes suivis en 2022

## Le Service d'Aide à l'Autonomie

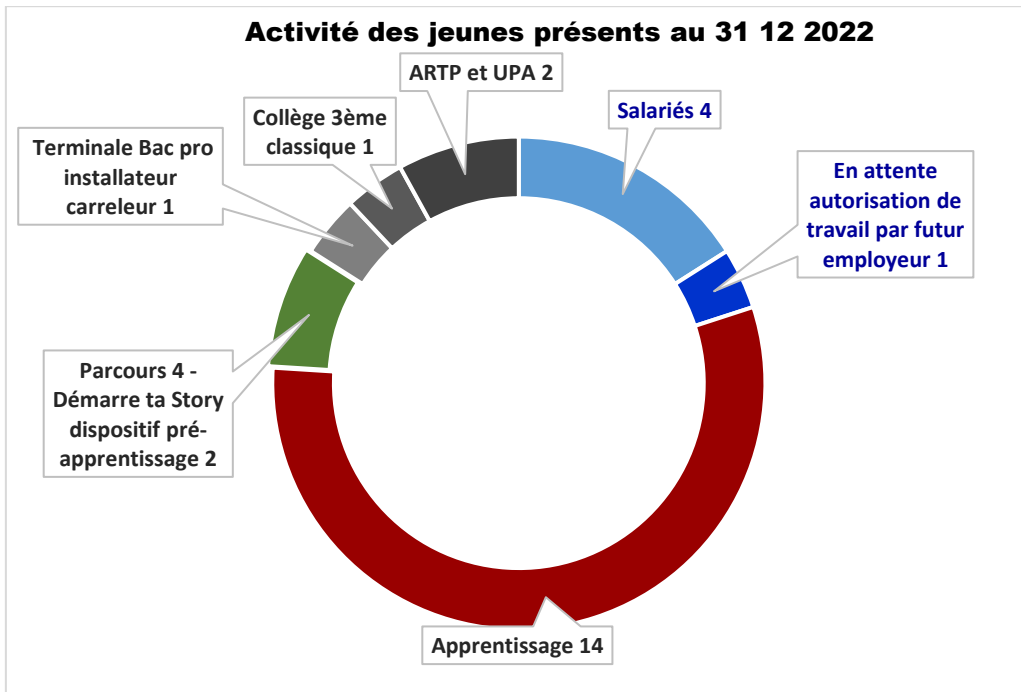


<b>Salariés</b>	<b>3</b>
Rippeur	1
Service	2
<b>Apprentissage</b>	<b>3</b>
Bac Pro B.T.P. Electricité	1
C.A.P. B.T.P. Electricité	1
C.A.P. B.T.P. Peinture	1
<b>Etudiant</b>	<b>2</b>
1ère année Licence de Sociologie	1
Bac Pro lycée hôtelier cuisine	1
<b>Dispositif jeune</b>	<b>3</b>
Service civique dans un collège, aide aux devoirs	1
Garantie Jeune et emploi durant les vacances scolaires et tous les mercredis au centre aéré de la ville de Romorantin-Lanthenay	1
Garantie jeune recherche d'emploi	1
<b>Recherche d'emploi</b>	<b>2</b>
Sans activité en attente intégration UEAJ (Unités éducatives d'activités de jour)	1
<b>Total général</b>	<b>14</b>



<b>Salariés</b>	<b>3</b>
Cuisine	1
Agent Polyvalent de Restauration	1
Auxiliaire de vie	1
<b>Apprentissage B.T.S. Bac Pro Brevet Professionnel et C.A.P.</b>	<b>4</b>
Systèmes numériques	1
Maintenance des véhicules poids lourds	1
Cuisine	1
Platrier plaquiste	1
<b>Etudes supérieures ou en attente entrée cursus scolaire B.T.S. Université et Master 1</b>	<b>3</b>
Gestion de projets	1
Droit et journalisme	1
Relations publiques	1
<b>Total général</b>	<b>10</b>

# Le Service d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés



## Les 4 jeunes majeurs sont salariés en C.D.I. 35H

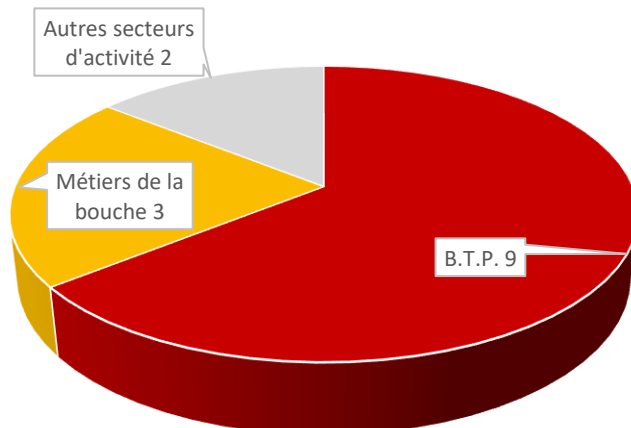
- 2 boulangers
- 1 agent polyvalent de restauration embauché en boulangerie
- 1 ouvrier en intérim dans une usine de cartonnage
- 2 jeunes sont employés dans la même boulangerie

## Lieu de scolarisation des jeunes

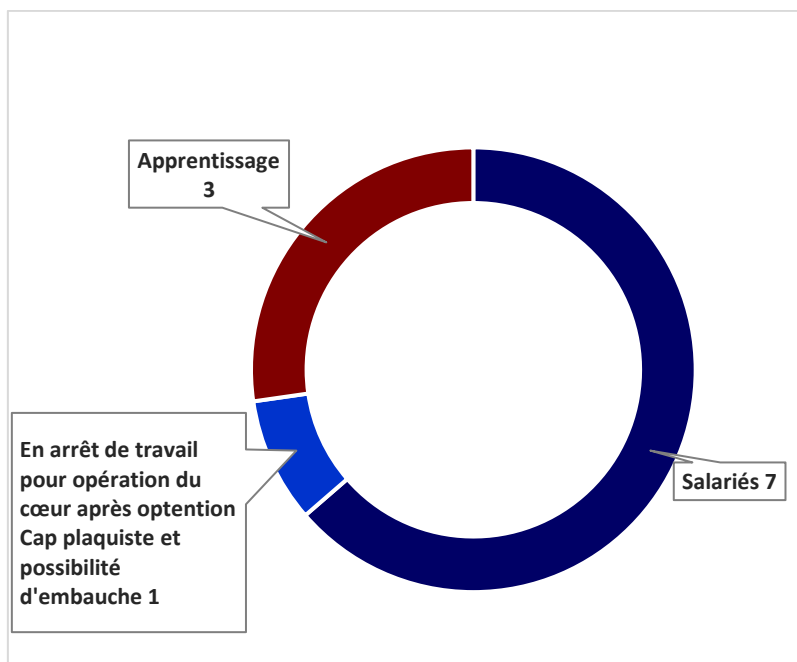
Parmi tous les jeunes en apprentissage ou scolarisation :

- 2 sont à Saint-Aignan
- 2 sont à Tours
- 1 est à Orléans

## Apprentissage : secteurs d'activité



## Situation des 11 jeunes sortis



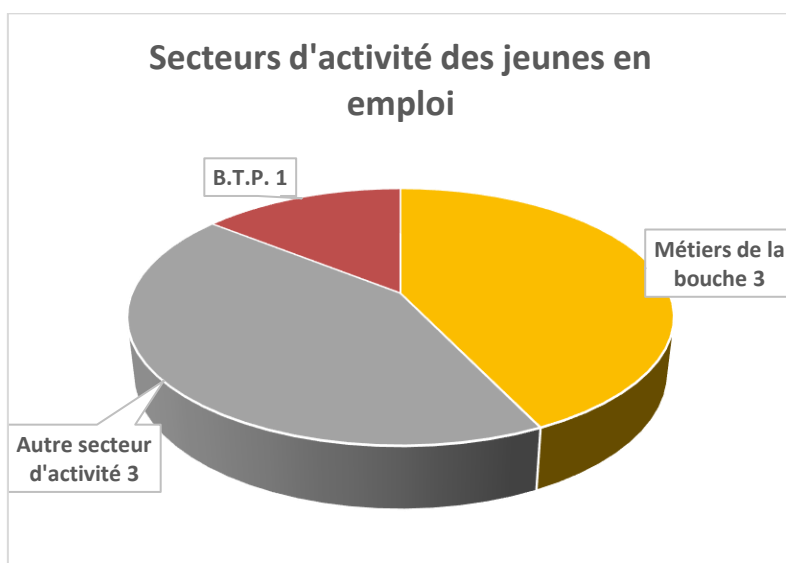
### NOTA

Parmi les 11 jeunes sortis du SAMIE, 3 ont intégré le SAA.

L'un avait 18 ans, les deux autres 19 ans. Deux étaient salariés, le 3ème en arrêt de travail après avoir obtenu son CAP plaquiste car il était en attente d'une opération du cœur. Le jeune sorti à 18 ans était pris en charge depuis ses 15 ans, les deux autres depuis l'âge de 16 ans.

### Les 3 jeunes en apprentissage

- 1 jeune en 1ère année de C.A.P. Couvreur parti à 18 ans car il n'a pas souhaité de contrat jeune majeur.
- 1 jeune qui a redoublé sa 2ème année de C.A.P. après un échec au diplôme.
- 1 jeune qui a souhaité faire une mention complémentaire Solier Moquetier après avoir obtenu son C.A.P. plaquiste.



<b>Métiers de la bouche</b>	<b>3</b>
Cuisinier	2
Serveur	1
<b>Autre secteur d'activité</b>	<b>3</b>
Employé dans un supermarché	1
Ouvrier	1
Rippeur	1
<b>B.T.P.</b>	<b>1</b>
Maçon	1
<b>Total général</b>	<b>7</b>





# L'accompagnement psychologique



Le cœur de notre accompagnement est de permettre aux jeunes accueillis une rencontre humaine et éducative avec des adultes étayants. Cette relation stable et bienveillante va leur permettre de se construire comme sujet désirant et non plus comme un objet, soumis aux défaillances familiales, aux enjeux géopolitiques, aux violences de tout ordre. Au fur et à mesure de cette relation il va s'opérer une séparation psychique qui ne relève pas de l'abandon mais de l'autonomie. Parfois les jeunes sont tellement traversés par des traumatismes divers, basés sur des relations abusives, qu'un accompagnement psychologique est nécessaire pour réparer des bases trop fragiles et gênantes, voir incapacitantes.

**L'accompagnement psychologique** est ainsi un axe important dans l'accompagnement des jeunes du SAA/ SAMIE et peut se déployer seulement à partir de cet attachement stable et clair qui est le fondement même de la relation éducative.

Les demandes pressantes d'accompagnement psychologique ne reflètent pas l'ampleur des besoins, qui sont assurément supérieurs. Il se trouve que souvent la demande vient, masquée par des aspects somatiques, comme si le corps disait ce que le sujet ne peut pas dire. En outre, nous rencontrons divers freins structurels, selon le profil et l'histoire de chaque jeune.

**Nous accompagnons des jeunes avec des parcours traumatiques importants**, soit du fait de crises contextuelles : deuils familiaux, ruptures migratoires, événements géopolitiques, soit par des histoires traumatiques structurelles et parfois transgénérationnelles : situations de carences enfantines, délaissements, abus et maltraitements généralisés.

Certains ont des parcours institutionnels très longs et ont été souvent confrontés à des psychologues, éducateurs, intervenants de toute sorte, menant à une certaine lassitude de revenir sur leur parcours et aux évocations des blessures. À l'aube de la majorité un désir de se décoller de l'image de « l'enfant différent », suivi, placé, malheureux, est aussi présent. Revenir sur ce passé est parfois insupportable.

D'autres jeunes ont des histoires traumatiques et deuils non élaborés. L'énergie psychique nécessaire pour se libérer des attachements insécurisants d'origine et devenir autonome sans l'aide des adultes de la famille est telle qu'il est très difficile de revenir aux fondements du mal être.

Une autre caractéristique de ces services est la diversité culturelle. Comme nous sommes dans un service traversé par la Trans-culturalité, les représentations culturelles peuvent influencer la manière avec laquelle le jeune investit ou pas les soins proposés, soins qui ont du sens ou pas dans leur culture /croyances religieuses.

## **Le Cheminement**

Avant tout, le jeune a besoin d'une rencontre, de l'attachement, et c'est à partir de ce regard désirant de l'adulte qu'il va se permettre d'être accompagné. Ainsi, pour les jeunes accompagnés par les services du SAA et du SAMIE la figure du référent est très importante. Le lien transférentiel, l'attachement avec un membre de l'équipe, la psychologue et plus souvent son éducateur référent ou son co référent permet la médiation vers un autre adulte qui va porter le soin.

Parfois, la relation éducative apporte l'étayage psychique qui répare et apporte au jeune du bien-être. **Être accompagné par un adulte bienveillant, présent et fiable qui considère l'autre comme un sujet est une expérience d'attachement sécuritaire, donc avec des effets thérapeutiques.** Cela introduit un sentiment d'assurance qui reste, même dans l'absence de son référent (permanence de l'objet).

La relation éducative établie dans un service d'aide à l'autonomie, cherche surtout à accompagner le jeune dans les expériences, de sorte à favoriser la prise en charge par l'individu lui-même de sa propre évolution identitaire et **lui permettre de trouver en lui les ressources pour décider, choisir, agir.**

Toutefois, il arrive que certains jeunes portent de tels traumatismes que la capacité à être sujet est empêchée. Ils ne peuvent pas développer leurs ressources et se trouvent saisis par des symptômes et schémas relationnels qui apportent de la souffrance, exprimée par des comportements anxieux, dépressifs, hétéro et auto- agressifs, d'isolement social, des symptômes somatoformes ...

Les jeunes sont systématiquement reçus par moi et un éducateur lors de l'admission. Suite à ce premier entretien, d'autres rendez-vous peuvent être prescrits par la suite. Je reste disponible pour toute demande des jeunes et /ou des éducateurs, pour des entretiens seuls avec le jeune ou des entretiens psycho-éducatifs : psychologue et éducateur.

Il est important de rappeler que le projet de service S. A. A. / SAMIE n'a pas été conçu pour l'accompagnement des jeunes avec des troubles psychiques avérées. Obligé de constater qu'au fil des années, nous avons des jeunes avec des besoins importants de soins ; cela nécessite une grande disponibilité et des mesures de soins médicaux et de sécurité que nous ne sommes pas toujours aptes à garantir. Nous comptons avec l'engagement sans faille de l'équipe, l'appui des structures de l'ACESM et du Pôle Jeunes Majeur, mais cela n'est pas aisé et mérite une réflexion plus approfondie sur les besoins et les moyens alloués.

**La pénurie des services de soins publics en Loir et Cher est une entrave importante et nous devons être créatifs et élargir nos recherches aux services de la région Centre.**

La psychiatrie et la médecine générale étant en forte crise, ces suivis sont très chronophages.

Au fur et à mesure des prises en charges, je participe avec les référents à la réflexion et aux « stratégies » d'accompagnement, orientations, écoute individuelle, interventions psycho-éducatives. Ces dispositifs servent à accompagner les jeunes dans la construction subjective de sujet, de leur désir, la mise en mots des émotions et angoisses, qui font symptôme et entravent dans leurs autonomie et épanouissement.

Au SAA/ SAMIE, le collectif soigne et par la relation avec l'équipe, le jeune va rejouer les scènes d'attachement et aussi les scènes traumatiques. La stratégie des entretiens psycho-éducatifs vient trianguler cette relation et aider à déjouer des projections massives sur les accompagnateurs au sens large, remettre la dimension institutionnelle, mettre des mots sur des empêchements, questionner le positionnement du jeune et parfois celle du service.

Dans ma fonction de psychologue, je construis un accompagnement dans l'articulation des besoins de la personne accompagnée et la réflexion de l'équipe. Cette co-construction se passe à tous les moments, aux structurés comme aux plus informels, lors des discussions, entretiens de travail, écriture des rapports, synthèses... Je peux aussi articuler les soins, les orientations et les accompagner vers d'autres institutions puisqu'ils ont besoin de soins à long terme ou parce que pour certains, le fait que la psychologue fasse partie de l'équipe, la parole doit se poser ailleurs.

Je peux ainsi, avoir un rôle thérapeutique classique pour certains jeunes avec des séances hebdomadaires, bimensuelles, mensuelles. Parfois, la relation duelle avec la psychologue est insupportable pour les jeunes, mais parfois elle est possible, puisqu'elle ne s'articule pas autour des contraintes et exigences de l'accompagnement. Ce détachement permet parfois une accroche avec certains jeunes.

## Exemples d'accompagnements :

**Parmi des exemples de prise en charge, je peux citer l'exemple d'un jeune**, vu de manière hebdomadaire en entretien individuel pendant quelques mois. Son parcours de placement est souvent abordé, ses relations familiales envahissantes ainsi que son désarroi, sa vulnérabilité et l'impact de sa désorganisation psychique dans sa vie.

Le jeune a du mal à se dépeindre de la culpabilité de ses « fautes » qu'il ne comprend pas comme résultat d'un parcours traumatique et un symptôme dû à ces troubles. Il se dit comme dépassé par lui-même.

Les exigences de l'autonomie le bousculent. Il peut être persécuté par l'accompagnement, puisque souvent incapable de répondre à la commande. Ainsi, il prend la fuite, part en errance psychique et physique, à la recherche de solutions magiques auprès de personnes qui veulent bien lui donner « **LA** » réponse. Les liens avec les éducateurs référents se distendent ; il est incapable de maintenir un contact avec les référents, puisque la culpabilité est écrasante. Toutefois, nous restons en contact téléphonique. L'institution reste présente dans mon discours et dans sa tête.

Des semaines après, la réponse magique faisant « flop », il revient et peu à peu reconnecte avec les éducateurs. Les liens de confiance et d'attachement sécurisés nous ont permis de le « récupérer » et ensuite de proposer la mise en place d'une autre modalité de prise en charge. Ainsi, nous l'avons « ré-institutionnalisé » au sein de la résidence, sa grande fragilité psychique n'étant plus compatible avec une vie en appartement autonome. Il a pu entendre son « institutionnalisation » comme une mesure de « care » comme théorise Winnicott et non comme un désaveu à sa progression. Cela nous a permis d'inventer une autre modalité d'accompagnement bienveillante, priorisant sa sécurité psychique et physique.

Ce jeune, qui est venu cohabiter avec les jeunes migrants au sein de la résidence, a été accueilli par cet autre collectif qui participe à son bien-être dans un échange intéressant pour tous.

Parallèlement, nous ré-organisons **avec lui** toute sa prise en charge thérapeutique :

- Des séances au CMP ont été mises en place de manière régulière.
- Un accompagnement chez un psychiatre en ville a été fait pour sa médication.
- Il accepte sa condition de travailleur handicapé et se met au travail de réflexion sur ces besoins.
- Son dossier MDPH est actualisé avec d'autres données cliniques qu'il a pu mettre en valeur et qui mettent en exergue son besoin d'accompagnement.
- Il a été orienté vers un accompagnement socio-pro à l'UEAJ.

## **Un deuxième exemple d'accompagnement :**

Il s'agit d'un jeune avec d'importants traumatismes familiaux qui rejaillissent de manière omniprésente dans ses relations, surtout avec les figures qui veulent incarner l'autorité et les éducateurs hommes. Nous avons reçu ce jeune homme en rendez-vous psychoéducatifs avec la figure de référence de l'attachement sécure, son éducatrice référente. Cette base sécure lui a permis qui nous introduisons la triangulation, ma présence, et progressivement travailler la séparation.

Au début des entretiens nous avons surtout désamorcé des nombreux conflits entre le jeunes et l'équipe éducative et peu à peu nous l'avons amené à questionner son mode de fonctionnement, ses fragilités et les fondements de ses émotions.

Nous l'avons accompagné ainsi pendant six mois avant de lui proposer, avec le soutien du Pôle Majeur, **une prise en charge thérapeutique aux consultations en Ethnopsychiatrie à INTERSTICE à Orléans**. Le jeune a été parfois accompagné physiquement par nous comme un étayage concret et nécessaire à cette démarche. Il a complètement adhéré à cette thérapie dont il retire de grands bénéfices.

Ce travail de sensibilisation et d'accompagnement au soin est long mais il apporte des résultats. L'important est qu'il y ait une construction qui fasse sens auprès des jeunes et de l'équipe. Il ne s'agit jamais d'injonction, même si les besoins sont parfois criants ; nous ne pouvons pas imposer le désir.

## **D'autres exemples de soins mises en place de manière plus au moins structurés.**

- Au CMP de Blois.
- A la Consultation Jeune Consommateur de France Addictions à la MDA et à VRS.
- Au Bureau d'Aide Psychologique Universitaire – BAPU.
- Au Centre de Trauma de l'Hôpital de Tours (soins pas entamés).
- A la Médiation Animal par l'Association ELAÏN.
- A la psychothérapie avec le service.





# Partenariat et réseau

## Protection de l'Enfance

- ✚ Conseil Départemental Pôle Jeunes Majeurs et Mineurs Non accompagnés
- ✚ Service de Prévention Spécialisée ACESM
- ✚ Mecs du Loir et Cher
- ✚ AEMO ACESM
- ✚ AEMO AIDAPHI
- ✚ Tribunal Judiciaire
- ✚ Conseil Départemental des Hauts de Seine Placement Familial St-Gervais la Forêt

## Santé

- ✚ CLAT
- ✚ Pôle santé UM41
- ✚ Cabinet médical Chavy
- ✚ Centre de mutualité dentaire
- ✚ Santéa cabinet dentaire.
- ✚ Hôpital
- ✚ M.D.P.H.
- ✚ Centre de planification
- ✚ CMP
- ✚ Maison des Adolescents
- ✚ Addictions France
- ✚ Association Elain
- ✚ Interstice Orléans
- ✚ VRS Centre d'addictologie Blois



## Scolarité

- ✚ Cria
- ✚ A lire
- ✚ AST ACESM
- ✚ Collège Bégon
- ✚ Collège Blois vienne
- ✚ Lycée Augustin Thierry
- ✚ Lycée Sonia Delaunay
- ✚ Lycée Dessaignes
- ✚ Lycée Ronsard Vendôme
- ✚ Lycée Professionnel Saint Aignan
- ✚ Lycée hôtelier
- ✚ Faculté Tours



## Insertion professionnelle

- ✚ Mission Locale Blois et Romorantin
- ✚ CIO
- ✚ Chambre des Métiers
- ✚ Pôle Emploi
- ✚ CFA BTP, CFA Inter Pro, CFA Métropole
- ✚ CFAI Amboise
- ✚ CFA Saint Pierre des Corps.
- ✚ INHI tours
- ✚ Lycée horticole
- ✚ Promotrans
- ✚ Réseau d'employeurs interprofessionnels et BTP
- ✚ UEAJ
- ✚ Mobilité 41



## Accès aux droits

- ✚ CIAS
- ✚ CPAM
- ✚ CAF
- ✚ Impôts
- ✚ Espace citoyenneté
- ✚ Préfecture
- ✚ CIMADE



## Loisirs

- ✚ Espace Semprun
- ✚ ASCP Blois
- ✚ Espace Mirabeau
- ✚ La Fabrique
- ✚ BASIT FIT
- ✚ KARATE
- ✚ AGLOPOLYS
- ✚ PASSEPORT CULTURE



**BASIC-FIT**

## Logement

- ✚ Réseau de bailleurs privé
- ✚ FJT Escale et Habitat
- ✚ FJT Romorantin





# **Evaluation continue**

**Actions d'amélioration  
menées en 2022**

## Au S. A. A.

N°	Actions d'amélioration	Échéances	Etat
4	Retravailler le livret d'accueil	2022	Fait
49	Rechercher des partenaires pour intervenir en binôme avec l'équipe éducative sur des thématiques cibles, droits notamment	2022	En cours
54	Renforcer l'évaluation des besoins en prévention et éducation à la santé (accompagnement à l'autonomie). Ex : étoffer les critères concernant l'évaluation à la santé à l'entrée	2023	A FAIRE
77	Evaluer les besoins en formation éthique en lien avec des questions ou sujets qui peuvent se poser actuellement	2023	A FAIRE
90	Actualiser les outils 2002-2 livret d'accueil, règlement de fonctionnement	2022	Fait
91	Finaliser l'installation des armoires	2022	Fait
92	Approfondir régulièrement les connaissances relatives aux droits, développer dans ce sens un réseau de partenaires	2022 (CIMADE et GISTI)	Fait
106	Compléter le dossier d'admission de manière à identifier d'éventuels besoins en accompagnement en santé mentale	2023	A FAIRE
122	Intégrer dans le projet de service un volet sur la bientraitance	2022	En cours
126	Cf. action n° 122 => Volet bientraitance à intégrer dans le projet de service	2023	A FAIRE
144	Poursuivre l'accompagnement du déploiement des logiciels métiers notamment le dossier de l'utilisateur NEMO, par des actions de formation.	2022	Fait
154	Poursuivre le déploiement de l'approche processus notamment le processus Gestion Des Risques pour améliorer la lisibilité de l'organisation et l'articulation de la démarche qualité avec les activités quotidiennes.	2023	A FAIRE
158	Déployer des actions d'information, de communication relatives à la démarche qualité / démarche d'évaluation pour rendre lisible l'articulation (la structuration) de la démarche qualité (l'approche processus en particulier) avec les pratiques du quotidien. Mettre en exergue que le fait de formaliser une démarche qualité participe à la maîtrise des activités et l'amélioration du service rendu à l'utilisateur (Ex : rédaction de procédure permet de définir qui fait quoi ? description de processus : permet une vision partagée des étapes d'accompagnement).	2023	A FAIRE

N°	Actions d'amélioration	Échéances	Etat
168	Envisager le recours ou un travail en partenariat avec des structures de santé qui dispose du niveau d'expertise dans le domaine.	2023	En cours
171	Intégrer un volet prévention des risques de maltraitance et violence dans le projet de service	2022	En cours
174	Formaliser le circuit de recueil et de traitement des plaintes et réclamations (à intégrer dans le projet de service).	2022	En cours
177	Idem action n°174	2023	A FAIRE
181	Engager une réflexion sur l'opportunité de décliner le travail d'analyse des fiches de signalement d'événements indésirables mené par le CODIR au niveau du service (de l'équipe)	2022	En cours
182	Evaluer l'opportunité d'identifier les différents risques au niveau du pôle et une déclinaison par service	2024	A FAIRE
184	Point à aborder quant à la nécessité et/ou l'intérêt de : - Formaliser un plan de continuité des activités - formaliser un document de synthèse type plan bleu récapitulant les domaines de risques et leurs moyens de maîtrise	2023	A FAIRE

## Au S. A. M. I. E.

N°	Actions d'amélioration	Échéances	Etat
4	Adapter le livret d'accueil au public accueilli	2022	EN COURS
5	Améliorer l'ergonomie de certains outils (Ex : règlement de fonctionnement) pourraient être améliorés pour faciliter l'appropriation des règles de vie	2022	A FAIRE
9	Formaliser les modalités de participation des jeunes (repérage des temps dédiés et des modalités de suivi)	2023	A FAIRE
10	Etablir un compte rendu lors des réunions des jeunes	2022	FAIT
49	Rechercher des partenaires pour intervenir en binôme avec l'équipe éducative sur des thématiques cibles, droits notamment	2022	EN COURS
54	Engager une réflexion sur des axes d'amélioration concernant la/les problématiques liées à la nutrition et l'alimentation	2023	A FAIRE
77	Evaluer les besoins en formation éthique en lien avec des questions ou sujets qui peuvent se poser actuellement	2023	A FAIRE
90	Actualiser les outils 2002-2 livret d'accueil, règlement de fonctionnement	2022	FAIT
91	Finaliser l'installation des armoires	2022	FAIT
92	Approfondir régulièrement les connaissances relatives aux droits, développer dans ce sens un réseau de partenaires	2022	FAIT
106	Compléter le dossier d'admission de manière à identifier d'éventuels besoins en accompagnement en santé mentale	2023	A FAIRE
122	Intégrer dans le projet de service un volet sur la bientraitance	2022	EN COURS
126	Cf. action n° 122 => Volet bientraitance à intégrer dans le projet de service	2023	A FAIRE
144	Poursuivre l'accompagnement du déploiement des logiciels métiers notamment le dossier de l'utilisateur NEMO, par des actions de formation.	2022	FAIT
154	Poursuivre le déploiement de l'approche processus notamment le processus Gestion Des Risques pour améliorer la lisibilité de l'organisation et l'articulation de la démarche qualité avec les activités quotidiennes.	2024	A FAIRE

N°	Actions d'amélioration	Échéances	Etat
158	Déployer des actions d'information, de communication relatives à la démarche qualité / démarche d'évaluation pour rendre lisible l'articulation (la structuration) de la démarche qualité (l'approche processus en particulier) avec les pratiques du quotidien. Mettre en exergue que le fait de formaliser une démarche qualité participe à la maîtrise des activités et l'amélioration du service rendu à l'utilisateur (Ex : rédaction de procédure permet de définir qui fait quoi ? description de processus : permet une vision partagée des étapes d'accompagnement).	2023	A FAIRE
168	Identifier les différents secteurs/activités nécessitant une maîtrise du risque infectieux, Définir/adapter les moyens (règles, matériels, produits) pour traiter les risques. Envisager le recours ou un travail en partenariat avec des structures de santé qui dispose du niveau d'expertise dans le domaine.	2024	A FAIRE
171	Intégrer un volet prévention des risques de maltraitance et violence dans le projet de service lors de son actualisation	2022	EN COURS
174	Formaliser le circuit de recueil et de traitement des plaintes et réclamations (à intégrer dans le projet de service).	2022	EN COURS
177	Idem action n°174	2023	A FAIRE
181	Engager une réflexion sur l'opportunité de décliner le travail d'analyse des fiches de signalement d'événements indésirables mené par le CODIR au niveau du service (de l'équipe)	2022	EN COURS
182	Evaluer l'opportunité d'identifier les différents risques au niveau du pôle et une déclinaison par service	2024	A FAIRE
184	Point à aborder quant à la nécessité et/ou l'intérêt de : - Formaliser un plan de continuité des activités - formaliser un document de synthèse type plan bleu récapitulant les domaines de risques et leurs moyens de maîtrise	2023	A FAIRE





## Les formations en 2022

Océalio informatique	Directrice et Chef de service	Le 26/01/2022
Némo Informatique (Trozaire)	Service	Le 17/03/22
Premiers secours en santé mentale	1 veilleur	Du 31 mars au 01/04/22
Acteur de première ligne en addictologie	3 éducateurs	du 04/04 au 06/04/22
La dimension éducative des personnels de service	3 pers. services généraux	Du 08/06/22 au 10/06/22
Gestion de crise, violence, agressivité et contenance physique	1 maîtresse de maison	Juin 2022 – 3 jours
Accompagnement juridique des M. N. A	1 éducatrice	Septembre 2022- 2 heures
Sauveteur secouriste du travail	2 personnes	Le 13/10/2022
Droits de séjour et d'Asile	Equipe éducative	Le 22/11/2022
Manipulation des extincteurs	2 personnes	Le 25/11/2022
Accompagner et soigner les enfants victimes de violences intrafamiliales	3 éducateurs	Du 28 au 30/11/2022
Le traumatisme de l'exil et les risques psychopathologiques chez les M. N. A.	1 éducatrice	Du 1er au 02/12/2022
Le genre	2 éducatrices	Du 05 au 06/12/2022



# CONCLUSION

Au cours de cette année 2022, les activités de socialisation comme l'inscription aux activités sportives, les sorties culturelles et de loisirs ont pu reprendre. Pendant les vacances d'été, un séjour proposé par l'équipe éducative a suscité l'unanimité auprès des jeunes. Ces temps de partage de moments collectifs sont indispensables pour créer des rencontres, de l'interconnaissance, et de l'écoute des besoins. Ils demandent à l'équipe éducative (7 éducateurs spécialisés) de naviguer entre le suivi individuel (de 45 jeunes) et l'action collective.

En cette fin d'année 2022, le Conseil de vie Sociale (CVS) a été relancé. Nous avons fait le choix d'un CVS pour nos deux services. Nos objectifs sont de créer du lien entre les jeunes de ces deux services pour rompre l'isolement de certains, et aussi pour répondre à leurs préoccupations, leurs souhaits, liés à notre accompagnement.

Nous rencontrons toujours les mêmes freins dans l'aide à l'autonomie des jeunes pour l'accès à la santé et à un logement individuel.

Nous constatons que les années « COVID » ont exacerbé les problèmes de santé mentale des jeunes déjà fragiles compte tenu de leurs parcours personnels (protection de l'enfance et/ou migration). Le constat, d'une offre réduite de soins du secteur de la santé mentale sur notre territoire, nous a amené à construire en interne des solutions d'hébergements et d'accompagnements pour chaque situation de jeune en grande vulnérabilité. C'est un fait, les jeunes accompagnés sont dans un état de santé souvent dégradé.

Le temps d'accompagnement à la santé de l'équipe éducative est devenu chronophage, dû au manque d'offre de soins en santé mentale, et aux difficultés liées à la prise en charge par les urgences de l'hôpital ou les opérations lourdes. A cela se rajoutent les distances parcourues pour les accompagnements et les suivis médicaux des jeunes vers des lieux de soins appropriés, le plus souvent Orléans et Tours.

Quant à l'offre de logements, elle se fait de plus en plus rare pour des studios ou F1, malgré notre réseau de propriétaires. Aucune proposition dans le parc social n'apparaît possible. Pourtant il est pour notre activité du SAA indispensable de trouver des logements individuels pour les jeunes majeurs afin de commencer leurs accompagnements vers l'autonomie.

La force des professionnels des services du SAA et du SAMIE est leur connaissance du territoire ainsi que leurs capacités à développer le partenariat adéquat et d'entretenir un réseau d'artisans et d'employeurs pour les jeunes en recherche d'apprentissages et d'emplois.

Le temps consacré aux échanges sur les situations des jeunes en équipe pluriprofessionnelle et avec les professionnels du département renforce notre capacité à requestionner nos pratiques, à expérimenter, à s'adapter, toujours dans l'objectif de répondre aux besoins des enfants et des jeunes majeurs qui nous sont confiés.

Les professionnels sont dans une démarche constante de formations, d'amélioration continue de leurs pratiques professionnelles, de construction d'un cadre contenant et bienveillant et à la recherche de temps formels ou informels pour favoriser les échanges.

2023 sera l'année de l'évaluation externe de la HAS. Un plan d'action sur 5 ans sera ainsi construit dans le but d'une amélioration continue de notre activité. Notre réflexion autour du renouvellement des projets de services entamée en 2022 verra ainsi réinterroger nos pratiques en prenant en compte les quatre valeurs fondamentales du référentiel : Le pouvoir d'agir de la personne, le respect de ses droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnels.

---